mais co n'est certainement pas là qu'il faut chercher la philosophie de l'histoire. Supposons que quelqu'un veuille lire l'histoire de l'Empire Céleste, et que, prenant un livre, il trouve dans la table des matières qu'à une certaine époque il y a eu une terrible bataille entre les bons et les mauvais anges, il se dira, d'après le raisonnement du député de Lotbinière: voici un pays qui ne doit pas avoir un bon gouvernement, et il ne fuit pas bon d'y vivre. Quand l'on tire des conclusions historiques d'une table des matières, c'est que l'on ne tire pas beaucoup de fruit de ses études. (Ecoutez!) Ceux qui opposent aujourd'hui la confédération ne s'entendent pas entre eux sur leurs moyens d'attaque, pas plus que sur les remèdes à apporter aux difficultés dans lesquelles nous nous trouvons placés. L'hon, député d'Hochelaga (M. Dorion) est en faveur de la confédération des deux Canadas, et l'hon. député de Lotbinière (M. JOLY) est contre toute confédération. Ils ne s'entendent pas même sur les raisons de leur opposition; les uns sont opposés au plan de confédération parce qu'il donne trop au Bas-Canada, les autres parce qu'il accorde trop au Haut-Canada. Cependant la confédération ne peut être mauvaise pour tout le monde, et, pour ma part, je pense que chacun peut y trouver quelque chose de bon, pourvu que l'on soit raisonnable. Si l'hon. député d'Hochelaga était appelé à régler les difficultés dans lesquelles le pays se trouve aujourd'hui placé, je suis convaincu qu'il n'offrirait pas d'autre moyen qu'un plan de confédération quelconque; et s'il ne réussissait pas avec un plan de confédération des deux Canadas, il essaierait le plan plus vaste de la grande confédération de toutes les provinces. Il y a bien, il est vrai, un autre remède qui conviendrait sans doute mieux à certains membres,-l'annexion aux Etats-Unis; mais, pour ma part, j'y suis absolument opposé, et je suis prêt à la combattre par tous les moyens, et à prendre les armes s'il le faut pour y résister. Si jamais nous sommes attaqués par les Etats-Unis, je serai toujours prêt à prendre les armes pour repousser l'invasion du pays. (Rooutez! écoutez!) Un grand ori que l'on fait retentir contre la confédération, est celui de la taxe directe. On dit qu'elle devra nécessairement amener la taxe directe. Pour ma part, je pense que l'hon. ministre des finances (M. GALT) a prouvé d'une manière évidente que nous n'aurions pas besoin d'y avoir recours. Mais même en supposant que

cela serait, nous n'en serions pas plus mal qu'avec les messieurs de l'autre côté au pouvoir, car l'on sait parfaitement que le système de l'hon. député de Châteauguay est d'établir la taxe directe : nous n'aurions donc pas besoin, avec eux, d'attendre la confédération pour l'avoir. (Ecoutez! écoutez!) Les hon. deputés de l'autre côté de la chambre ont aussi trouvé à redire de ce que le discours du trône menisonnait la paix et la prospérité générale du pays. "Voyez donc, disentils, le discours du trône dit que le commerce est prospère, que le peuple est heureux et satisfait, que les récoltes sont magnifiques, et qu'il existe une grande prospérité et un grand contentement partout; et, cependant, on propose des changements constitutionnels afin de calmer le mécontement du peuple et l'agitation du pays." Eh bien! supposons que ces messieurs aient raison,-car il est vrai que l'année n'a pas été très bonne au point de vue des affaires, et cela est tout naturel dans l'état de crise où se trouve aujourd'hui l'Amérique, et l'on ne peut guère s'attendre à autre chose, -néanmoins, il n'en est pas moins vrai que nous sommes dans un temps de calme et de grande prospérité relative, et c'est justement à présent, pendant que nous sommes tranquilles et que nous pouvons le faire en toute liberté, que nous devons adorter les moyens de régler nos difficultés intérieures. Ce n'est pas dans un temps de trouble ou de guerre civile que nous pourrons le faire, et nous devons par conséquent profiter de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui. Une constitution ne peut pas durer si elle n'est élaborée avec le soin, le calme et la délibé ration que l'on ne peut y apporter qu'en temps de paix. Aujourd'hui, nous sommes en paix avec nos voisins, nos amis ont une grande majorité, la question est connue du pays et étudiée depuis plusieurs mois, et notre devoir est de faire maintenant ce que nous ne pourrions pas faire en temps de trouble. Nous devens aussi travailler à éclairer l'opinion publique au sujet de ce plan de confédération, non pas par des appels à ses préjugés, mais par la discussion franche et honnête et par des conseils sages et basés sur la vérité, qui doit toujours nous guider. Je suis donc disposé à voter en faveur des résolutions qui nous sont soumises.-Quand j'ai vu que le gouvernement soumettait ce plan de confédération, je me suis dit que nous sortions des langes coloniaux et que nous allions devenir un peuple,—et j m'at-